

Procès-Verbal du Conseil d'école extraordinaire réuni le vendredi 15 septembre 2023, à 18h15

Présents :

Directrice	Mme PRINCIVALLE (<i>Présidente du Conseil</i>)
Enseignants Maternelle	Mmes CHAUDESAIGUES, SARTIN, KRIM M. TRAORE <i>excusé</i>
Enseignants Élémentaire	Mmes MORIAMEZ, BOVINELLI, LE JOLY, FISCHER, HOFMANN, HAMEL M. ETIENNE
Parents représentants	Mmes DROUET, AMALAKH, LEFEVRE, PERROT, BERGALA, DELAVAZE, MUNERET, JEANNEL, KHOUDOUR + M. Muneret (suppléant) et Mme Slimani (suppléante)
Mairie /Élue	Mme CHASSIN <i>excusée</i>
D.D.E.N.	Mr FAURE <i>excusé</i>

Excusés / Absents :

I.E.N.	Excusée : Mme BOUAAMACHOUR
Infirmière scolaire	Excusée : Mme RAOUL
Enseignants	Excusées : Mme MERRIEN et Mme CRAVELLO
RASED	Excusées : Mmes PARLOUER et PICARD LANG et Mr GOMES
Mairie/ ATSEM	Excusées : Mmes COLIN, HOCINI, LUCIANO
Mairie /Responsables des temps périscolaires	Excusées : Mmes ANDRESO et TAILLARDAT
Parents représentants	Mmes GERVAIS, MANIOC, BOSQUET et Mr EDAH + M. Konte (suppléant)) + Mme Abere (suppléante) + Mme ANTONIN (suppléante)

Secrétaire de séance : Mme YEO DROUET est désignée pour rédiger le PV de ce conseil. Il sera transmis et validé par la présidente du conseil, Mme Princivalle qui se chargera de sa diffusion.

Ordre du jour :

***Organisation des élections des représentants d'élèves**

***Informations concernant l'année scolaire 2023-2024**

***Validation des dates des 3 conseils d'école de l'année**

*** Concernant les élections de représentants d'élèves :**

- Les élections auront lieu le vendredi 13 Octobre 2023. Comme l'an passé, il est reconduit à l'unanimité un vote uniquement par correspondance. Ce vote permet d'éviter les contraintes liées à un déplacement jusqu'au bureau de vote tout en présentant les garanties de confidentialité requises.

- La liste AAPE se représente cette année. Il y a treize candidats qui vont s'inscrire sur la liste de candidature. Mme Drouet rappelle que la liste reste ouverte. Des parents intéressés peuvent prendre contact auprès des représentants actuels.

- Mme Princivalle précise qu'aucune fédération ou autre association n'a pris contact avec l'école.

Elle rappelle que cela est possible.

-Le calendrier est fixé comme suit :

- Remise des bulletins d'adhésion par les enseignants le 11 septembre 2023.
- Les bulletins et règlements d'adhésion devront être remis aux représentants ou à défaut, à l'enseignant de son enfant. A réception des adhésions, celles-ci sont transmises à la directrice qui se charge de les remettre à Mme Drouet.
- Présentation rapide des représentants et information concernant les élections lors de toutes les réunions de rentrée (cycle 1 – le mardi 19 septembre ; le cycle 2-le jeudi 14 septembre et le cycle 3-le mardi 12 septembre) .
- Le 21 septembre : liste des candidatures imprimée et remise à la directrice.
- Le 22 septembre : signature des listes (dernier délai pour signer les listes dans le bureau de la directrice : le 2 octobre).
- Prévoir l'impression des professions de foi et des bulletins de vote, à la charge des candidats.
- Le 5 octobre matin : mise sous pli, à l'école, dans la salle des Maîtres, à la charge des candidats et Mme Princivalle qui fournira les étiquettes-adresses et les enveloppes nécessaires.
- Le 6 octobre : distribution du matériel aux parents par les enseignants. Mme Princivalle affichera la notice explicative du vote par correspondance.
- Le 13 octobre à 17h45 : dépouillement des votes. Toutes les enveloppes auront été déposées dans l'urne. Mme Princivalle éditera le PV, en fournira un exemplaire aux élus et l'affichera. Une communication sera faite sur le site Internet.

Concernant l'école :

Les classes : La treizième classe a finalement été maintenue. M. Traoré a rejoint l'équipe enseignante et sera responsable de la classe des MS/GS.

Les effectifs : Il y a actuellement 309 élèves inscrits + 2 élèves qui arriveront en septembre portant les effectifs à **311**. Mme Princivalle précise que 7 élèves ont été radiés au lundi 4 septembre 2023. Aucune information au préalable n'avait été faite. Aucune demande n'a été faite. C'est Mme Princivalle qui a pris contact avec les familles car les élèves n'étaient pas présents le jour de la rentrée. Mme Princivalle rappelle que la procédure de radiation est précisée dans le règlement de l'école et dans la note de rentrée et qu'il est absolument indispensable de la respecter.

Le personnel :

- Il y a treize enseignants. Un enseignant vient d'être nommé sur la treizième classe.
- Les aesh sont en nombre suffisant pour les enfants ayant un besoin identifié.
- Il y a deux ATSEM à temps plein et une à temps partiel. La directrice de l'éducation est au courant de la situation et s'emploie à trouver une personne pour garantir trois ATSEM pour l'école, afin que toutes les classes puissent en bénéficier. Actuellement, les ATSEM sont principalement réparties le matin sur les classes ayant des élèves de petite section.
- Les équipes périscolaires sont présentes. Madame Aurélie ANDREZO reste référente cette année. Malgré nos nombreuses lettres et pétitions, Monsieur Yannis AÏT OUSLIMANE n'a pas été réintégré dans notre école.

Organisation :

Les élèves rentrent par les grilles côté parc et sont accueillis en classe le matin dès 8h20. Les élèves de l'école maternelle sont récupérés en classe à 11h30. Les élèves de l'école élémentaire sortent côté parc à 11h30. L'après-midi, les élèves sont accueillis dès 13h20. Le temps d'accueil se fait également en classe. Les élèves de maternelle sont récupérés le soir dans leurs classes. Les élèves de l'école élémentaire sortent à 16h30.

Les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 (5 classes) sortent côté parc le soir, tandis que les élèves de CE2, CM1, CMI/CM2 et CM2 (4 classes) sortent côté rue des Champs.

Concernant la sortie des enfants par la rue des Champs, il serait apprécié que les parents qui attendent leurs enfants de ce côté envisagent une rotation ou aient un œil attentif pour permettre aux enfants de traverser la rue. Certains véhicules circulent vite malgré la sortie d'école.

Projets :

En lien avec le label Génération 2024 et les Jeux Olympiques, plusieurs activités seront proposées, telles que des parcours, des olympiades et des tournois sportifs. Certains de ces événements seront organisés par l'école, d'autres seront suivis au niveau de la ville (comme les foulées scolaires) ou encore organisés par des conseillers pédagogiques. Ces projets autour du sport seront liés au projet de l'école qui tourne autour des cinq sens.

Autour du thème des cinq sens, plusieurs objets seront fabriqués par les enfants.

Plusieurs événements seront proposés aux enfants, dont deux seront ouverts aux familles (une à Noël et une en Avril)

En lien avec le label E3D, en lien avec l'écologie, les projets de tri, de jardinage et le poulailler restent en place. Toutes les classes participeront à l'action « Nettoyons la nature », le 22 septembre 2024.

Les élèves de cycle 1 et du cycle 2 participeront au projet des Incorruptibles (lecture). Les élèves de CM1 et CM2 organiseront un festival du livre qui devrait avoir lieu en Février.

La date concernant le photographe est en cours de discussion. Les ventes se feront uniquement par correspondance. Cela devrait être programmer en Octobre.

Les représentants envisagent de reconduire la vente des chocolats en Décembre.

Les évaluations :

Les élèves de CP, CE1 et de CM1 passent bien les évaluations nationales de rentrée fixées du 11 au 22 septembre. Les fichiers seront corrigés par les enseignants et transmis aux services de l'Education Nationale pour analyses. Une restitution individuelle aux parents est prévue du 4 au 20 octobre 2023

Les permis :

Les élèves de CE2 passeront cette année le permis piéton. Les élèves de CM1 passeront le permis vélo et ceux de CM2 passeront le permis Internet.

Communication :

Les représentants proposent de former un groupe Whatsapp pour chaque classe d'élémentaire pour relayer toutes les informations de l'école. Chaque représentant sera responsable d'un groupe classe. Mme Princiville précise que les enseignantes de maternelle relaient les informations de l'école sur le groupe Klassly. Mme Princiville rappelle que l'outil de liaison des élèves et la messagerie de l'école sont les seuls outils pour communiquer avec les enseignants et la directrice. L'outil de liaison, les affichages et le site Internet sont les seuls outils pour communiquer des informations aux parents des élèves.

Travaux et aménagement :

Les espaces ont été répartis afin que les services scolaire et périscolaire puissent coopérer au sein de l'école.
Des travaux de rénovation ont été effectués dans l'école, notamment de la peinture, le sol et les toilettes.

Informations complémentaires :

Face au succès des journées portes ouvertes des élèves de CP et Petite section, celles-ci seront maintenues en fin d'année.

La traditionnelle haie d'honneur accompagnant les élèves de grande section vers le CP et les élèves de CM2 vers le collège sera également maintenue.

Le Goûter des anciens sera également reconduit.

Il y aura deux p'tites émissions cette année et deux gazettes numériques qui seront publiées sur le site Internet de l'école.

Une charte de parent accompagnateur devra être signée par les parents avant chaque sortie.

Une charte de parent participant à des ateliers sera prochainement proposée pour des ateliers menés en classe.

Le règlement de l'école : Deux nouvelles règles sont mises en place pour un meilleur fonctionnement :

- Il est interdit de rentrer dans l'école en téléphonant.

- Les jeux de ballons et les déplacements sur les trottinettes et vélos sont proscrits sur le parvis pendant les temps d'accueil et de sorties.

Les dates des trois Conseils d'école sont fixées :

- Mardi 7 novembre 2023 à 18h15

- Mardi 5 mars 2024 à 18h15

- Mardi 11 juin à 18h15

Mme Princivalle rappelle que le principal outil de communication de l'école est sa messagerie :

0780770n@ac-versailles.fr + Le téléphone de l'école **01.39.11.01.69** pour des informations URGENTES concernant uniquement le temps scolaire.

Mme Princivalle tient à remercier tous les participants présents à ce conseil d'école extraordinaire de l'année scolaire 2023-2024.

Secrétaires du Conseil : Mme PRINCIVALLE et Mme YEO DROUET

Signature de la présidente du Conseil : Mme Princivalle

Corinne PRINCIVALLE
Directrice école primaire Louis Jouvet Achères

06 rue des Champs, 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 01 69
www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



